

CULTURE

PORTRAIT

Une administratrice au destin irradiant

L'incendie qui, en décembre 2005, a ravagé les étages du Conservatoire de musique de Montréal, rue Henri-Julien, fait place, depuis, à un chantier impressionnant et... poussiéreux ! On aurait pu croire que l'événement, additionné aux vicissitudes que connaît, années après années, l'institution en question, aurait découragé sa directrice. C'est bien mal connaître Isolde Lagacé, aux rênes du Conservatoire depuis juin 2000. Portrait d'une gestionnaire dynamique et irradiante.

DANIEL CONSTANTINEAU

La réception est conviviale, la poignée de main chaleureuse. J'entre dans un bureau semi-improvisé du rez-de-chaussé, mais exempt de poussière du moins, en apparence! «Ça fait trois fois qu'on déménage, et ce n'est pas terminé. En 2008, peut-être...», me souligne la directrice. Aucune intonation de lassitude dans sa déclaration, simplement le constat d'une administratrice — j'allais dire : d'une patronne — qui semble savoir où elle va.

Patronne, gestionnaire... Pourtant, rien ne prédisposait notre interlocutrice à une telle carrière. Née de parents musiciens chevronnés et visionnaires, les clavéristes baroques Bernard et Mireille Lagacé, tout concourait au contraire à ce qu'elle épouse, tels ses frères, sœur, mari et enfants, la *causa nostra* familiale : la musique!

De fait, c'est ce qu'elle fit, mais par la bande. «Nous baignions littéralement dans la musique, quand nous étions jeunes, nous dit-elle. Je savais la lire, j'ai joué de la clarinette au secondaire, j'ai même complété, mais sans l'accord de mes parents, qui ne voulaient pas que je me lance dans la carrière, une maîtrise en



CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DU QUÉBEC
Patronne, gestionnaire... Rien pourtant ne prédisposait Isolde Lagacé à une telle carrière.

clavier.» Une maîtrise en clavecin? «Oui, mais dans un esprit de culture générale, s'empresse-t-elle d'ajouter. Car ce que j'ai toujours voulu faire, d'abord et avant tout, c'est de la gestion. J'ai besoin d'écouter et d'aider les gens à se réaliser.» Nous voilà donc dans le vif du sujet!

«Deux circonstances qui, rétrospectivement, se sont avérées de vrais chocs pour moi, m'ont probablement confirmées dans cette inclination, ajoute-t-elle. La première, c'est de nous voir, nous, les quatre enfants — j'avais à peine dix ans —, nous faire servir à souper par ma mère, un vendredi soir, deux heures avant qu'elle n'entre en scène, aux Grands Concerts de Radio-Canada, afin d'y interpréter les Variations Goldberg de Bach. Tablier à la

taille, elle nous avait simplement demandé, alors, de garder le silence, afin qu'elle se concentre... J'en aurais pleuré.»

Fameuse intégrale

«L'autre événement fut à l'occasion de l'intégrale de œuvres pour orgue de Bach dans laquelle s'embarqua mon père, lorsque j'avais 17 ans. Mon père, un être intelligent, pratique, dans le sens où lorsqu'il décide, artistiquement, d'aller au bout d'une initiative, y arrive sans peine, n'avait pourtant pas la bosse de l'organisation, et il le savait. Il engagea alors quelqu'un pour s'occuper de toutes les tâches administratives du projet. Après le premier des six concerts de la série, j'en étais à souligner à papa telle ou telle incongruité du travail de son engagé. «Alors, assiste-le pour le deuxième concert!» m'a-t-il rétorqué. A partir de la troisième prestation, j'ai tout fait — et tout appris! — seule, jusqu'à la fin de la série, avec comme ultime plaisir celui de refiler 500 \$ à mon père, en guise de salaire, et d'en garder 100 de mon côté! Wow!»

Et la vie de famille?

Fort bien, mais la vie familiale, dans tout cela? «J'ai toujours donné la priorité à ma famille! Mes maîtrises, autant celle en clavecin que mon diplôme d'études supérieures spécialisées en gestion artistique, je les ai faites à temps partiel, et jamais au détriment de mes enfants ou de mon mari. C'est d'ailleurs pour cette raison que je n'ai commencé à travailler qu'à l'âge de 30 ans, à l'Université McGill, et à temps partiel en plus!»

Ainsi, la grande patronne du Conservatoire de musique de Montréal avouera «n'avoir jamais cherché de job.» Le concours de recrutement qui, à ses 42 ans, lui ouvrit le poste de direction qu'elle détient aujourd'hui, constitue la seule entrevue qu'elle ait passée de toute sa vie. «J'ai été chanceuse, je l'avoue, mais je ne l'ai pas volé! Et j'ai toujours cru qu'en bout de piste, les choses se présentaient de manière naturelle, et qu'il fallait les saisir de la même manière.»

Personne ne pourra contredire la sagesse de ce propos, a fortiori à la lecture d'un destin qu'on croirait façonné à l'aune du bonheur. De là, sans doute, cette irradiance si perceptible chez elle. Chanceux, les étudiants du Conservatoire!

MUSIQUE CLASSIQUE

Bernard Labadie quitte la direction artistique de l'Opéra de Montréal

Après trois ans d'un mandat ponctué de bons coups, le musicien tire sa révérence

DANIEL CONSTANTINEAU

Le directeur artistique de l'Opéra de Montréal (ODM), Bernard Labadie, met un terme au contrat qui le lie à cette institution. Sa démission deviendra effective le 31 août prochain. Elle écartera un mandat qui devait à l'origine se prolonger jusqu'en 2010.

M. Labadie avait été engagé à la tête de l'ODM, à l'automne 2003, avec le mandat de favoriser l'engagement et la formation de chanteurs canadiens, et d'accroître une programmation d'œuvres opéatiques françaises. L'élargissement d'un public-cible s'avérait également dans sa ligne de mire.

Force est de constater que le directeur n'a pas chômé, et qu'il peut répondre «mission accomplie» à ces chapitres. Cela ne s'est cependant pas fait sans dérapage financier. C'est d'ailleurs là où le bât blesse : M. Labadie démissionne parce qu'il «n'a pas les moyens de réaliser le plan artistique pour lequel j'avais été nommé», a-t-il déclaré en entrevue exclusive au Devoir.

Ainsi, d'un excédent de 300 000 \$ au début de son mandat, on est passé à un déficit de 1,2 millions en fin de saison 2004-2005, lequel sera augmenté de 750 000 \$ cette année.

M. Labadie estime pour sa part que les subsides des divers paliers gouvernementaux n'ont fait que baisser depuis 1993. D'autre part, il décoche une flèche bien sentie au privé, en déclarant que «le vrai sens du mécénat n'est pas connu ici». Sans doute fait-il ici référence au Canada anglais ou aux États-Unis, où le phénomène de la donation artistique est une tradition, voire un objet de fierté de la part de ceux qui la pratiquent.

Malgré qu'il déclare forfait, force est de constater que le directeur n'a pas chômé

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine!

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)

Art de la première assemblée

AGROTERRA BIOTECH

AGROTERRA BIOTECH INC. est une entreprise spécialisée dans la production de produits naturels à base de plantes médicinales. Nous sommes fiers de vous offrir des produits de haute qualité et de vous accompagner tout au long de votre processus de production.

111, rue Saint-Jacques, Montréal, Québec H2S 1R4
Téléphone : (514) 392-1111

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE
(Avis dans le journal: C.C.Q., art.795)

AVIS est par les présentes donné que, à la suite du décès de Monsieur Fernand FORTIN, en son vivant domicilié à la résidence de Cherbouge située au 8160, boulevard Saint-Laurent, Brossard, Québec, J4X 3A9, survenu le 15 avril 2008 à Greenfield Park, un inventaire des biens du défunt a été fait par le liquidateur successoral, Jacques FORTIN, le 23 juin 2008, devant Me François Guérin, notaire, 1485 Roberval, bureau 203, Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 3P8, conformément à la loi.

Cet inventaire peut être consulté par les intéressés, à l'étude de Me François Guérin, notaire, sise au 1485 Roberval, bureau 203, Saint-Bruno-de-Montarville, J3V 3P8.

Donné ce 12 juillet 2008, Jacques FORTIN, liquidateur.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-12-295192-086

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la famille (Divorces)

YING SHI Demanderesse
c.

WENJUN MO, de domicile et résidence inconnus
Défendeur

ASSIGNATION
ORDRE est donné au défendeur Wenjun Mo de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Québec, salle 1.120 dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

La requête introductive d'instance sera présentée devant le tribunal le 1^{er} septembre, 2008 à 9 heures en salle 2.17 du Palais de justice de Montréal.

Une copie de la requête introductive de remise en divorce a été renvoyée au greffe à l'intention du défendeur Wenjun Mo.

À Montréal, le 10 juillet 2008
JULIE GAGNÉ
GREFFIER ADJOINT

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

PRENEZ AVIS que la compagnie LINGERIE TILLEMONT INC. ayant son siège social au 1985, rue Tillemont, Montréal, Québec H2E 1C9 demandera au registraire des entreprises la permission de sa dissolution. Montréal, le 9 juillet 2008.

TUCCI & ASSOCIÉS, s.e.n.c.r.l.
Procureurs de la compagnie

PRENEZ AVIS que la compagnie C. FABIELLO CONSTRUCTION INC. demandera sa dissolution au registraire des entreprises conformément à la Loi sur les compagnies (Québec). Me Isabelle Rivest, notaire le 10 juillet 2008

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se

Centre de santé et de services sociaux de Trois-Rivières

APPEL D'OFFRES PUBLIC

PROJET : CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE TROIS-RIVIÈRES
Pavillon St-Joseph de CHRT
Rénovation des ailes D et E, rue du Châteauc 731, rue Ste-Julie, Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

ARCHITECTE : GSELDY & PALATO INC. ARCHITECTURE ET DESIGN
Maison Beauport, 1000 rue St-Jacques, Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1
Téléphone : 819 371-1563 Télécopie : 819 371-2566
Courriel : gseldy@palato.com

COORDONNATEUR : MÉLANE
308, rue Berjot, Trois-Rivières (Québec) G9A 2G8
Téléphone : 819 375-7778

Le CRSSST demande des soumissionnaires pour des travaux de rénovation au rez-de-chaussée des ailes D et E du Pavillon St-Joseph.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau de l'architecte, contre un dépôt de cinquante dollars (50 \$) payable au Centre de Santé et de Services Sociaux de Trois-Rivières, non remboursable, à partir du mardi 14 juillet 2008, à 9h00 heures.

Une visite du site des travaux sera faite le 7 août 2008, à 14-00 heures, à l'entrée principale du bâtiment. Les soumissionnaires sont invités à se rendre au site de l'architecte pour obtenir les renseignements et pour être présentés au greffe de la propriété et les professionnels seront disponibles au greffe pour répondre aux questions des soumissionnaires.

Les soumissionnaires, lors des entretiens préliminaires effectués, seront invités à la direction des services techniques de l'architecte, 731, rue Ste-Julie, Trois-Rivières, 2^{ème} étage local H2-231, à 10-00 heures en vigueur localement, le jeudi 21 août 2008 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumissionnaire de cinquante mille dollars (50 000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au nom du propriétaire, d'un montant de quatre-vingt mille dollars (80 000 \$), soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec et du Canada d'un montant de quatre-vingt mille dollars (80 000 \$).

Les soumissions (original + 2 copies complètes) seront reçues sous pli scellé, au CHUS, Service des achats, 500 rue Murray, suite 406, local 3230, Sherbrooke, J1G 2K6, téléphone (819) 346-1110, poste 21224, le 26 août 2008, avant 11h (heure locale) pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant une principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment. Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni quelque autre de toutes les soumissions reçues.

François Larue
Coordonnateur des approvisionnements

JEAN FORTIN & ASSOCIÉS
SYNDIC

MIN AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ANNEE DE LA LIQUIDATION DE LA SOCIÉTÉ

AVIS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS

AVIS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS

AVIS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS

AVIS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS

AVIS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS
SIN PRÉSENCE CRANCIERS

AVIS LÉGAUX & APPELS D'OFFRES

HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h00 le vendredi

Tél: 514-985-3344 Fax: 514-985-3340

Sur Internet:
www.ledesoincomparis.com
www.ledesoincomparis.com
Courriel : avisdev@ledesoin.com

Don in memoriam

Un don de réconfort et d'espoir

514 527-2194
1 877 336-4443
www.fqc.qc.ca

Fondation québécoise du cancer

APPEL D'OFFRES PUBLIC

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE
Hôpital Fleurimont
3001, 12^e avenue Nord, Sherbrooke

PROJET : 0683 - Construire entrepôt centralisé - Hôpital Fleurimont

Le CHUS (555, rue Murray, Sherbrooke, Québec, J1G 2K6), propriétaire, demande des soumissions pour le projet mentionné ci-dessus.

Les documents contractuels pourront être obtenus chez Espace vital architecture (295 rue Dufferin, Sherbrooke (Québec), tél. 819-346-8433, responsable : François Couffo) à compter du mardi 15 juillet 2008 à 9h00, contre un chèque visé, non remboursable, de cinquante dollars (50 \$), émis à l'ordre du propriétaire.

Visite des lieux : aucune visite des lieux, cependant le terrain, rue Ida-Métivier, Sherbrooke est accessible.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission déposé par une institution financière et établi au montant de cent soixante mille dollars (160 000 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé, au nom du propriétaire, d'un montant de quatre-vingt mille dollars (80 000 \$), soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec et du Canada d'un montant de quatre-vingt mille dollars (80 000 \$).

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumissionnaire conforme aux documents d'appel d'offres au montant de douze mille dollars (12 000,00 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de six mille dollars (6 000,00 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de six mille dollars (6 000,00 \$).

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé pour cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre de toutes les soumissions reçues.

Jules Levasseur, directeur des services techniques.

APPEL D'OFFRES PUBLIC

CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TROIS-RIVIÈRES
Rénovation de l'aile F au Pavillon St-Joseph
731, rue Ste-Julie, Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

PROPRIÉTAIRE : CENTRE HOSPITALIER RÉGIONAL DE TROIS-RIVIÈRES
731, rue Ste-Julie, Trois-Rivières (Québec) G9A 1Y1

ARCHITECTE : LOCUS 3
Richard Beauchamp architecte,
60, rue Des Casernes, Trois-Rivières (Québec) G9A 1X2
Téléphone : 819 374-8990
Télécopie : 819 374-7230
Courriel : info@locus3.ca

Le Centre hospitalier régional de Trois-Rivières, propriétaire, demande des soumissions pour les travaux de rénovation de l'aile F au Pavillon St-Joseph.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être consultés au bureau des architectes à Trois-Rivières ou obtenus contre un dépôt de cinquante dollars (50\$) payable à l'ordre du CHRT, non remboursables. Les documents contractuels seront disponibles à partir du lundi 14 juillet 2008, aux bureaux de l'architecte.

Une visite du site des travaux sera faite le jeudi 07 août 2008, à 10-00 heures, rencontre à l'entrée principale du Pavillon St-Joseph et chaque soumissionnaire doit confirmer sa présence par écrit à l'architecte. Tous les soumissionnaires, entrepreneur généraux et sous-traitants seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée. Le propriétaire et les professionnels seront disponibles sur place pour répondre aux questions des soumissionnaires.

Les soumissions dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à la direction des services techniques du CHRT situé au site au 731, rue Ste-Julie Trois-Rivières 2^{ème} étage local H2-231, à 10-00 heures en vigueur localement, le jeudi 21 août 2008 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de soumissionnaire conforme aux documents d'appel d'offres au montant de douze mille dollars (12 000,00 \$), valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de six mille dollars (6 000,00 \$) fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada dont la valeur nominale est de six mille dollars (6 000,00 \$).

Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur place d'affaires au Québec ou, lorsqu'un accord intergouvernemental est applicable, au Québec ou dans une province ou territoire visé pour cet accord et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.

Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.

Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre de toutes les soumissions reçues.

Jules Levasseur, directeur des services techniques.